



**LETTRE SPÉCIALE | MAI 2021**



## **Dysfonctionnements majeurs durant les élections départementales et régionales, le Sénat vous consulte**

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

**L'organisation des élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021 a été marquée** par des dysfonctionnements majeurs, notamment dans **l'absence de distribution des documents de propagande** électorale aux électeurs et d'une **abstention** aussi inédite qu'inquiétante.

Devant ce constat, la commission des lois a créé une mission d'information, dotée de pouvoirs d'enquête, pour faire **toute la lumière sur ces dysfonctionnements**. Elle rendra ses conclusions avant la fin du mois de juillet 2021.

Dans ce cadre, elle a souhaité **pouvoir recueillir auprès des maires de France des informations sur les conditions dans lesquelles s'est déroulée**, dans leur commune, l'organisation matérielle de ces élections.

La consultation étant **ouverte du 29 juin au 14 juillet à minuit**, je vous invite à y prendre part afin de faire entendre votre voix et permettre d'élaborer des propositions concrètes pour les prochaines échéances électorales, au lien suivant :

**<https://participation.senat.fr/dysfonctionnements-dans-lorganisation-des-elections-departementales-et-regionales-de-juin-2021>**

Vous remerciant par avance, je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma sincère considération.

**Agnès CANAYER**  
**Sénateur de la Seine-Maritime**

---



[agnescanayer.fr](http://agnescanayer.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de diffusion du Sénateur de la Seine-Maritime Agnès CANAYER. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations merci de vous désinscrire :

[Se désinscrire](#)



© 2021 Agnès CANAYER Sénateur de la Seine-Maritime